



MAYOTTE
GUIDE DES MÉDIAS

MARS 2019
ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME

MAYOTTE, UNE ÎLE À CONTRE-COURANT

■ PRÉSENTATION

Mayotte, île volcanique vieille de 8 millions d'années, se situe dans le Canal du Mozambique. Terre de métissage, la population mahoraise est issue d'une rencontre entre les Bantous, les Shiraziens, les Malgaches et plus récemment les Européens.

Mayotte, ce sont deux îles principales la Petite et la Grande-Terre reliées par la barge, le plus grand transport maritime de France avec 4,5 millions de personnes transportées chaque année. Quand d'autres prennent le métro pour aller travailler, à Mayotte, on barge. Barger pour contempler l'un des plus grands et plus beaux lagons du monde (1.000 km²) pendant les quinze minutes que dure la traversée. La barge où virevolte le drapeau tricolore, qui rappelle le destin atypique de cette île. À contre-courant de l'histoire, au moment de la décolonisation, Mayotte a fait le choix de la France. Mayotte a voulu rester française alors même que les Comores voisines ont choisi l'indépendance. Depuis, les Comores continuent de revendiquer Mayotte au sein des instances internationales, accusant la France de coloniser l'île. Pourtant, c'est bien le peuple mahorais à l'occasion

de plusieurs référendums, qui a choisi de rester français.

L'île continue son ancrage au sein du giron français, avec le passage au statut de département en mars 2011, et même européen puisqu'en 2014 le territoire est devenu une région ultra-périphérique de l'Europe.

Sur ce bout de terre d'Afrique, porte d'entrée de l'Europe, Mayotte attire des migrants originaires des Comores voisines, mais aussi de Madagascar et de la région des Grands Lacs. La population mahoraise est très jeune, la moitié des 256.518 habitants a moins de 18 ans. L'île a donc la population la plus jeune de France dont près de la moitié est d'origine étrangère, une situation qui provoque très souvent des tensions communautaires.

Les défis à relever sont immenses pour ce petit territoire de 376 km², à commencer par la scolarisation de tous ses enfants. L'île est devenue département français, mais de nombreuses prestations sociales ne sont pas présentes, tout comme il n'y a pas de CMU. Le Smic y est le plus bas de tout le territoire national, alors même que l'île est le département le plus pauvre de France avec 84% de la population qui vit sous le seuil de pauvreté.



UN PEU D'HISTOIRE...

Entre le V^{ème} et le VIII^{ème} siècle

Peuplement d'origine bantoue.

Jusqu'au XIII^{ème} siècle

Succession d'invasions arabes avec l'apport de la culture swahilie et de la religion musulmane. Naissance de sultanats rivaux dans l'archipel des Comores. Les premiers Européens débarquent à Mayotte vers le XV^{ème} siècle. L'archipel devient un point de ravitaillement sur la route des Indes.

Fin XVIII^{ème}—Début XIX^{ème}

Période de troubles et de violences avec des razzias d'esclaves par les Malgaches, des pillages, des guerres de succession... Population réduite à 3.000 personnes.

25 avril 1841

Andriantsoly, alors sultan de Mayotte, cède l'île à la France en échange de l'éducation de ses enfants.

9 décembre 1846

Abolition de l'esclavage sous le règne de Louis-Philippe, avant l'adoption du décret Schoelcher en 1848, qui met officiellement fin à l'esclavage en France.

1892

L'archipel des Comores devient une colonie française nommée "Mayotte et dépendances".

1946

L'archipel (et ses quatre îles) devient un TOM avec pour chef-lieu Dzaoudzi à Mayotte.

1958-1967

1958 : Moroni (Grande Comore) devient le chef-lieu suite à un vote de l'Assemblée territoriale.

1967 : Création du MPM (Mouvement Populaire Mahorais) avec comme principales revendications la rupture de Mayotte avec Moroni et le rattachement à la France.

1974-1976

22 décembre 1974 : Première consultation d'autodétermination lors de laquelle les Mahorais votent à 63% contre l'indépendance. Les populations des trois autres îles votent à 99% pour l'indépendance de l'archipel.

6 juillet 1975 : Proclamation unilatérale de l'indépendance par Moroni. Les élus de Mayotte réaffirment l'intégration de leur île dans la République française. La France reconnaît pour sa part l'indépendance des trois autres îles comoriennes.

8 février 1976 : Nouveau référendum d'autodétermination, 99,4% des électeurs mahorais votent en faveur du maintien au sein de la République française.

21 octobre 1976 : L'ONU prend une résolution pour consolider "la nécessité de respecter l'unité et l'intégrité de l'archipel des Comores".

18 janvier 1995

Instauration du "visa Balladur" qui supprime la liberté de circulation entre Mayotte et le reste de l'archipel.

31 mars 2011

Mayotte devient le 101^{ème} département français à la suite d'un referendum le 29 mars 2009.

1er janvier 2014

Mayotte devient la 9^{ème} RUP, région ultrapériphérique de l'Union européenne.



CHIFFRES-CLÉS

976 : Code postal

Une devise : Ra hachiri (Nous sommes vigilants)
8.000 km de Paris

TERRITOIRE

Superficie : **376 km²**

17 communes

72 villages

21 îles et îlots

DÉMOGRAPHIE

256.500 habitants en 2017
(23.000 en 1958)

84% des habitants vivent
sous le seuil de pauvreté
(moins
de 959 euros par mois)

48% d'étrangers, la
plupart Comoriens

9.441 naissances en 2018

5,01 enfants par femme

1 habitant sur **2** a moins
de **18 ans**

3 langues : français,
shimaoré, kibushi

Taux d'illettrisme : **58%**

EDUCATION

96.900 élèves soit près de **37%** de la population

qui est scolarisée. **21** collèges. **11** lycées. **183** écoles. **1**
centre universitaire.

1976 Ouverture du premier lycée. **1980** Ouverture des

premières Secondes. **1993** Ouverture de la première école
maternelle



CHIFFRES-CLÉS

ECONOMIE ET EMPLOI

35% de taux de chômage. Croissance du PIB entre **4,5** et **10%** par an depuis 20 ans. **2.360** entreprises formelles (hors secteurs agricoles et financiers)

11.350 salariés du secteur privé. **5.259** entreprises informelles (deux tiers des entreprises).

52% des entreprises créées par des femmes (39% en métropole). **22.000** salariés de la fonction publique

57% de la valeur ajoutée provient des administrations. PIB/hab : **9.220** euros (30.600 €

en métropole). Niveau de vie médian : **384** euros (1.600 euros en métropole). Le panier métropolitain coûte

16,7% plus cher à Mayotte. **1,49** euro le litre de supercarburants sans plomb . **1,30** euro le litre de gazole.

IMMIGRATION

Entre **18.000** et **22.000** reconduites aux frontières par an (la moitié des reconduites qui sont faites en France)



CHIFFRES-CLÉS

POLITIQUE

2 sénateurs. **2** députés. **26** conseillers départementaux.
17 maires

HABITAT

31% d'habitats sont

en tôle. **6%** en végétal,

bois, terre. **28%**

des logements sans eau
courante. **59%** n'ont
pas de toilettes à l'intérieur.

52% n'ont ni
baignoire ni douche

SANTÉ

1 hôpital. **5** centres de
référence. **13** dispensaires.

40% de non-affiliés à la
sécurité sociale. **61** médecins
généralistes pour **100.000**

habitants (**143** en
métropole). **40** spécialistes

pour **100.000** habitants
(**183** en métropole)

ENVIRONNEMENT

1.100 km² de lagon. **196** km de barrière récifale. **250**

espèces de coraux. **3.616** espèces marines. **10.792**
hectares de terrains présentant un couvert forestier.

Sources : Insee, Préfecture, Centre hospitalier de Mayotte, ARS Océan Indien, Conseil départemental, Vice-rectorat, IFN



LE PAYSAGE MÉDIATIQUE MAHORAIS

1961

L'État implante une station radio en Petite-Terre, par le biais de l'ORTF, qui deviendra France 3 Mayotte, puis RFO en 1982 et, enfin, Mayotte la 1ère. Cette entité publique, rattachée à France Télévisions, diffuse des journaux d'information quotidiens en français et shimaoré et constitue la première rédaction de l'île avec près d'une trentaine de journalistes.

1983

Premier support de presse écrite, Le Journal de Mayotte, fermé en 1997

2009 / 2014

Télémente définie par le CSA comme «un service de télévision locale de proximité participative à contenu généraliste» voit le jour. Quelques années avant, en 2011, un groupe émerge : Kwezi FM devient ainsi la première radio commerciale de l'île. L'entité détient également KTV, une chaîne de télévision locale privée, ainsi que le quotidien «France Mayotte Matin».

2000

La Somapresse édite le seul hebdomadaire encore disponible sur l'île, Mayotte Hebdo, ainsi que le quotidien numérique Flash Infos depuis 1999. Démarrée à trois personnes, la rédaction des deux supports accueille désormais une dizaine de journalistes.

2004

Naissance du journal «Les Nouvelles de Mayotte», 1er quotidien numérique distribué uniquement par Internet. «À l'époque, il n'existait qu'un journal papier hebdomadaire +Mayotte Hebdo+ paraissant le vendredi. L'arrivée d'Internet sans le haut débit a permis aux possesseurs d'un abonnement à Internet de recevoir le journal chaque matin et par conséquent

de disposer d'une information quotidienne ce qui faisait défaut», expliquent ses fondateurs qui précisent que le journal a été monté sur fonds propres et ne bénéficie d'aucune subvention d'argent public ou privé.

2013

Création par quatre journalistes, un an après la mise en place de l'ADSL à Mayotte, du Journal de Mayotte, un site d'information en ligne en accès gratuit. Un service abonnement est également disponible et permet aux lecteurs de recevoir par mail une édition quotidienne sous format PDF.

La presse magazine

Le bimensuel MAY'people, aujourd'hui gratuit et entièrement axé sur l'actualité mahoraise, a été à ses débuts en 2001 (sous le nom de Télé Banga) et jusqu'à récemment encore, un magazine hebdomadaire payant dédié aux programmes du câble et du satellite, ainsi qu'à la vie culturelle, sportive, associative et nocturne de l'île. On peut également citer le magazine lifestyle Glitter, mensuel qui existe depuis sept ans, ou dans un tout autre style, le 101 Mag, magazine à retrouver sur internet, créé en 2015 par trois journalistes. L'objectif pour eux étant d'apporter un «autre regard sur l'actualité» en tentant de traiter les questions sociétales plus en profondeur.

La presse mahoraise s'appuiera ainsi sur quelques personnes, qui créeront ou travailleront pour un journal ou un autre. La gestion de journaux sur un territoire très jeune, sans tradition de lecture de la presse, avec un marché publicitaire très limité, n'est vraiment pas chose aisée. De plus, du fait du statut particulier de Mayotte, pendant des années, les journaux mahorais ne pouvaient pas disposer d'un numéro de Commission paritaire et ne pouvaient pas solliciter d'aides publiques nationales. C'est chose faite depuis trois ans maintenant.



LA PRESSE MAHORAISE

QUOTIDIENS

JDM **Le Journal de Mayotte** (pdf et web)
1, Pointe de Koungou
Le Belvédère - 97690 KOUNGOU
Tél : 07 85 05 96 59 / 06 39 09 04 85
Site web : www.lejournaldemayotte.yt
Facebook : Le Journal de Mayotte
Twitter : @officiel_jdm

FLASH INFOS **Flash Infos** (pdf)
7, rue Salamani - Cavani Mtsapéré
BP 60 - 97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 61 20 04
Site web : www.mayottehebdo.com/publications/flash-infos

Les Nouvelles de Mayotte (pdf)
BP 796 - Kawéni - 97600 MAMOUDZOU
Tél : 06 39 69 11 02
E-mail : nouvdemay@wanadoo.fr
Site web : <https://nouvdemay.com>

FRANCE MAYOTTE **France Mayotte Matin** (pdf et papier)
Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258
97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 60 03 85
E-mail : france.mayotte@kwezi.fr
Site web : www.linfokwezi.fr/france-mayotte/

HEBDOMADAIRE (PAPIER ET WEB)

Mayotte Hebdo
7, rue Salamani - Cavani Mtsapéré
BP 60 - 97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 61 20 04
E-mail : contact@mayottehebdo.com
Site web : www.mayottehebdo.com
Facebook : Mayotte Hebdo
Twitter : @MayotteHebdo

MAGAZINES

101 MAG **101 MAG** (web)
Rue Hamzimambé - BP 125 - 97640 SADA
Tél : 06 39 20 44 73
E-mail : redaction@101mag.fr
Site web : www.101mag.fr
Facebook : 101Mag - Mayotte
Twitter : @101MagMayotte

MAY'PEOPLE **May'People by TVB** (papier)
BP 433 - ZI Kawéni - 97600 MAMOUDZOU
Tél : 0269 61 22 18
E-mail : presse-direction@imprimah.com
Facebook : May'people by TVB

Glitter **Glitter** (papier)
Centre d'affaires de Mayotte, Bât A
Centre Maharajah - Kawéni
97600 MAMOUDZOU
Tél : 06 39 69 12 66
E-mail : contact@glittermagazine.fr
Facebook : Glitter Magazine Ocean Indien

TÉLÉVISIONS ET RADIOS

1 **Mayotte la 1ère**
1, rue du Jardin - 97615 PAMANDZI
Tél : 02 69 60 10 17
E-mail : alerte-info.mayotte@francetv.fr
Site web : <https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte>
Facebook : Mayotte la 1ère
Twitter : @mayottela1ere

KTV **Kwezi TV/ Kwezi FM**
Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258
97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 60 03 85
E-mail : tv@kwezi.fr
Site web : www.linfokwezi.fr/
Facebook : KTV (kwezi télévision)

YAO **Yao FM**
TROPIC **Tropic FM**
7, rue Salamani - Cavani Mtsapéré
BP 60 - 97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 61 20 04
E-mail : contact@mayottehebdo.com
Site web : www.mayottehebdo.com
Facebook : Mayotte Hebdo
Twitter : @MayotteHebdo

AFP **Correspondants AFP** :
Tél : 06 39 19 28 53 / 06 39 07 19 60
E-mail : ornella.lamberti@gmail.com / emmanuel.tusevo@francetv.fr